

Chancy, le sentier vers la liberté

La troisième conférence annuelle organisée par la Commission des relations publiques et de la communication a permis de revenir sur l'importance de notre village pour des dizaines de milliers de protestants français persécutés dans leur pays et contraints à l'exode, entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Porte vers la liberté, Chancy était également le début d'un sentier conduisant les Huguenots vers des lieux d'accueil en Suisse et en Allemagne. Dans son exposé riche en anecdotes, Marc-André Baschy est revenu sur cette page d'histoire.

CONTEXTE GÉNÉRAL

La Réforme protestante est le résultat du rejet de la doctrine catholique. De nouvelles idées germent dans toute l'Europe et créent un éveil général pour libéraliser l'église. On veut une ouverture de la religion. En témoigne la première traduction de la bible, en français, à partir des textes originaux (hébreux et grecs), et non à partir du texte latin, par Pierre Robert Olivétan. Cette bible (dite « d'Olivétan ») est publiée à Neuchâtel en 1535.

En France, des guerres civiles entre catholiques et protestants ravagent le pays depuis le début du XVI^e siècle. Le massacre de la St. Barthélemy en août 1572 est fomenté à Paris et Lyon par le parti catholique et cause la première vague de départ des réformés (Premier Refuge). À Genève, Guillaume Farel, pionnier de la Réforme, originaire de Gap, fait venir Jean Calvin. Français originaire de Noyon, ce dernier s'établit dans notre cité. La Réforme est proclamée le 21 mai 1536.

PREMIER REFUGE (ENTRE 1540-1590)

Les premiers protestants français arrivent à Genève. Des protestants italiens (de Lucques et de la Valteline) quittent également leur pays pour rejoindre Genève et les cantons confédérés protestants.

En 1594, Henri IV est sacré roi de droit divin. Il abjure le protestantisme et devient catholique pour des raisons politiques (« Paris vaut bien une messe »). En avril 1598, il proclame l'Édit de Nantes (lire encadré) pour mettre fin aux éternels conflits religieux.

SECOND (GRAND) REFUGE (1680-1715)

La Révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV, en 1685, (Édit de Fontainebleau) conduit à une nouvelle vague de départs.

Le roi veut une seule et unique religion en France : le catholicisme. Il faut donc se convertir, ou s'attendre à des conséquences (p.ex. galères, assassinats). Des Dragonnades (troupes créées pour persécuter les protestants) sont instaurées : des temples sont incendiés, des conversions imposées et des massacres perpétrés. Dans ces conditions, de plus en plus de Français décident de fuir leur pays.

Environ 150'000 Français se mettent en route, en direction de Genève, de la Grande-Bretagne, du Danemark, de l'Amérique, des Colonies du Cap (Afrique du Sud).

Les réfugiés passant par Genève sont originaires de la Drôme, du Languedoc, du Dauphiné, des Cévennes et de la Provence. Genève ne pouvant plus accueillir autant de réfugiés, ceux-ci sont acheminés vers le Pays de Vaud, Berne, Neuchâtel, Berne, Zurich, Schaffhouse, Bâle, les États allemands, Brandebourg (Prusse).

À la même époque, un nombre important de réfugiés protestants du Piémont arrivent à Genève par Neydens et Charrot.

L'Édit de Nantes en quelques lignes

L'Édit de Nantes est promulgué en avril 1598 par le roi de France Henri IV pour mettre fin aux guerres de Religion qui ravageaient le royaume de France depuis 1562. Cet édit accorde aux protestants des droits religieux, civils et politiques dans certaines parties du royaume, leur concède un certain nombre de lieux de refuge, dont une soixantaine de places de sûreté, et leur garantit le versement d'un subside annuel par le trésor royal.

Le 22 octobre 1685, Louis XIV révoque le versant religieux de l'Édit de Nantes en signant l'Édit de Fontainebleau. Le protestantisme est dès lors interdit sur le territoire français et les mesures déjà en vigueur deviennent encore plus dures :

« tout homme donnant asile à un ministre du culte protestant sera puni des galères, tandis que les femmes seront rasées et enfermées » ; la tenue d'assemblées est passible de la peine de mort ; toute dénonciation menant à la capture d'un Ministre sera récompensée ».



*Le dragon missionnaire.
Godefroy Engelmann, 1686.*



Réfugiés protestants. Albert Anker, 1886, collection privée.

Ce sont les Vaudois du Piémont, des protestants ayant adopté la religion protestante suite à des contacts étroits avec Guillaume Farel et d'autres réformateurs helvétiques. Ce sont eux, également, qui ont rendu possible la publication de la bible d'Olivétan. Leur origine remonte au XII^e siècle et leur nom vient de Pierre Valdo ou Valdès. Après avoir vendu tous ses biens, ce dernier décide de se rendre dans le Lubéron et dans le Piémont pour y transmettre la parole de Dieu. Gouvernés par le duc de Savoie, ces Vaudois du Piémont sont cruellement persécutés et emprisonnés à Saluzzo. Grâce à l'intervention de deux diplomates confédérés et des pressions d'Henri IV, le duc se déclare prêt à libérer ces réfugiés à condition de pouvoir les escorter militairement jusqu'à Neydens. Ils peuvent ensuite arriver à Genève par Charrot et Carouge. C'est ainsi que le Sentier des Huguenots est rejoint par les Vaudois du Piémont.

ACCUEILS

Premier Refuge

Quelque 3'000 réfugiés s'établissent à Genève (30% de la population genevoise!). Ils ont la possibilité d'exercer leur profession : imprimeur, drapier, pasteur, horloger, orfèvre. Une « Bourse française », fonds financiers collectés par de riches marchands français établis ici, vient en aide aux réfugiés dans le besoin.

Second (Grand) Refuge

Genève étant saturée, les réfugiés sont acheminés vers le canton de Vaud et d'autres cantons protestants. Les villes ont des listes avec des quotas d'accueil. Les cantons se concertent quant aux nombres de réfugiés à accueillir. Ceux qui ne peuvent pas rester sont incités à continuer leur route vers les États allemands. Des accords sont conclus avec plusieurs d'entre eux. Ayant perdu jusqu'à 60% de leurs populations (après la Guerre des Trente Ans), les États allemands cherchent à repeupler leur territoire avec de nouveaux habitants pouvant exercer une profession, ayant de bonnes connaissances et une certaine éthique du travail. En contrepartie, la liberté de religion et des exemptions d'impôts leur sont accordées. Quelques semaines après la révocation de l'Édit de Nantes, Frédéric-Guillaume de Brandebourg (Prusse), prince calviniste, publie l'Édit de Potsdam, conférant de nombreux avantages aux Huguenots.

ASSISTANCE À GENÈVE

Les réfugiés sont pris en charge par les autorités, habillés, nourris, soignés et logés dans des « logis publics », auberges, hôpitaux ou auprès de privés volontaires (frais payés par les autorités). Compte tenu de l'afflux massif du second Refuge, la Diète organise une Conférence réformée, avec la création d'un fonds commun.

INTÉGRATION

Environ 20'000 réfugiés resteront en Suisse. Leur influence dans de nombreux secteurs fera prospérer l'économie et les sciences de notre pays : imprimerie, textile, orfèvrerie, horlogerie, banque. Lorsque vous vous promènerez dans nos rues vous découvrirez des noms de familles protestantes qui se sont fixés chez nous : Turretini, Diodati, Sénebier, de Normandie, Goulart, Abauzit, Burlamaqui, Sismondi, Colladon, Reverdin, Étienne et beaucoup d'autres! Cette intégration ne va pas sans quelques problèmes. Les Huguenots viennent avec de nouvelles idées et des conflits avec les bourgeois établis ne manquent pas de surgir. En France, le départ des Hugue-

Association « Sur les pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont - Genève »

Reconnu par le Conseil de l'Europe, un Itinéraire Culturel Européen traverse l'Europe, du sud de la France et du Piémont jusqu'au Land de Hesse (env. 1'800 km). En Suisse, l'itinéraire va de Genève à Schaffhouse. La partie genevoise de Chancy à Céligny a été créée en 2015, date à laquelle l'Association a été fondée. Son but est de réaliser, entretenir et documenter un balisage historique-culturel du cheminement des Huguenots et des Vaudois du Piémont du XVI^e au XVIII^e siècle sur notre territoire.

Plusieurs activités sont organisées : marches, conférences, expositions, publications historiques et informations aux randonneurs du Sentier passant sur notre territoire.

Pour en savoir plus :
via-huguenots-geneve.ch

nots génère certains problèmes, notamment la disparition d'une population active dans des secteurs économiques importants.

CHANCY

Lors de l'adoption de la Réforme à Genève, les autorités demandent aux curés des paroisses rurales de se rallier à la Réforme. Armand Béchet, curé dans la Commune, se convertit d'emblée et favorise tout de suite l'accueil des Huguenots. Les frontières n'étant que sporadiquement gardées de manière efficace, les Huguenots circulent sans trop d'embarras sur ce « grand chemin ». Un pont en bois sur le Rhône aide les réfugiés. Ce pont est démolé en prévision de possibles attaques savoyardes. Pour le remplacer on construit un bac pouvant même transporter des charrettes, ce qui facilite l'entrée des Huguenots sur le chemin vers Genève, chemin de la liberté. ■

Marc-André Baschy
Président de l'Association
« Sur les pas des Huguenots
et des Vaudois du Piémont – Genève »